



Communiqué

EMBARGO : 29 février 2012 à 13h (HE)

Don d'organes au Québec

GRÂCE À DES EFFORTS SOUTENUS AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES, LE QUÉBEC A MAINTENU DES RÉSULTATS STABLES EN DON D'ORGANES APRÈS LE DÉCÈS QUI NE PERMETTENT PAS TOUTEFOIS DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES EN ATTENTE D'UNE TRANSPLANTATION

Montréal, le 29 février 2012 – Selon les données publiées par Transplant Québec pour l'année 2011, 396 personnes ont été transplantées grâce aux 137 donneurs d'organes décédés du Québec (18 de plus qu'en 2010). Au 31 décembre 2011, 1264 personnes attendaient une transplantation, 23 de plus qu'en 2010. Malheureusement 59 personnes sont décédées, une augmentation par rapport à 2010 alors que 46 décès avaient été rapportés.

En dépit d'efforts soutenus, en particulier au cours des cinq dernières années et malgré que le Québec enregistre toujours un des meilleurs taux de donneurs décédés par million d'habitants de la décennie au Canada, des efforts supplémentaires sont requis pour répondre adéquatement aux besoins des personnes en attente d'une transplantation.

Transplant Québec en appelle de nouveau à la solidarité sociale en insistant sur l'importance que chaque citoyen du Québec fasse connaître sa volonté quant au don d'organes et de tissus à son décès et qu'il informe ses proches de sa décision.

- **La volonté ou le consentement d'encore trop de Québécois ne sont pas connus**
Des efforts soutenus de communication auprès de la population (programme scolaire, programmes ciblés pour les communautés culturelles, campagne nationale, etc.) permettraient d'augmenter le nombre d'inscriptions de consentement et amener toujours plus de proches à honorer les volontés de l'être cher au moment du don.

Transplant Québec souligne la contribution majeure des médecins et des professionnels de la santé des centres hospitaliers du Québec à la réalisation du don à partir de l'identification des donneurs potentiels jusqu'à la transplantation. L'organisme en appelle à l'engagement et au dévouement des professionnels pour permettre la réalisation du don chaque fois que cela est possible et que le consentement a été signifié.

- **L'identification des donneurs potentiels dans les hôpitaux n'est pas systématique**
L'identification des donneurs potentiels et la référence à Transplant Québec sont des cibles prioritaires. Le développement hospitalier et la formation des professionnels doivent être soutenus systématiquement pour augmenter la performance du Québec. Des pistes de solution résident dans la reconnaissance de la fonction de médecin coordonnateur en don d'organes et une présence accrue dans les centres hospitaliers.

Afin de réduire considérablement le délai pour recevoir une transplantation, Transplant Québec considère que des mesures additionnelles sont nécessaires afin d'injecter de l'oxygène dans le système de don-transplantation, déjà fortement sollicité. Le directeur général de Transplant Québec, M. Louis Beaulieu, soutient que les mesures déployées par le gouvernement depuis la fin de 2010

constituent des pas dans la bonne direction. Il souligne celles visant à faciliter le don vivant, par exemple le *Programme de remboursement de dépenses aux donneurs vivants*, ou encore celle de la mise en service du registre national de consentements au don d'organes et de tissus, qui devrait permettre d'augmenter à moyen terme le nombre de consentements. Il ajoute du même souffle que si le Québec veut dépasser le taux de 20 donneurs décédés par million d'habitants, comme c'est le cas aux États-Unis, en France ou en Espagne, de nouvelles mesures seront nécessaires. Selon une hypothèse réaliste, ceci permettrait vraisemblablement de transplanter 100 personnes de plus par année et de diminuer considérablement la liste d'attente pour une transplantation.

Fiche technique et données complémentaires disponibles à cette adresse :
http://www.transplantquebec.ca/QuebecTransplant_fr/index_fr.htm

English version of press release and data sheet available at:
http://www.transplantquebec.ca/QuebecTransplant_en/index_en.htm

À propos de Transplant Québec

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires, et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puissent bénéficier d'une transplantation.

-30-

Source et renseignements :

Brigitte Junius
Transplant Québec
514 286-1414, poste 216 / 514 349-0752